

**ADMISSION A L'ECOLE PRIMAIRE
DE LIEURAN-LES-BEZIERS**

2019-2020

Les admissions à l'école primaire de Lieuran – Lès – Béziers seront ouvertes tous les **mardis**.

Il faut pour cela:

1. Passer en mairie muni d'un justificatif de domicile, du carnet de santé du/des enfants à inscrire avec une attestation du médecin certifiant que ils sont à jour des vaccinations et du livret de famille ainsi que le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
Pour les parents séparés apporter une fiche d'accord de l'autre parent avec la photocopie de la pièce d'identité ainsi que l'extrait de jugement s'il y a.

La mairie vous délivrera alors une fiche d'inscription par enfant.

2. Prendre rendez-vous à l'école. La directrice procédera aux admissions

Les mardis de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 15 h45.

3. Vous devez apporter la fiche d'inscription mairie, le carnet de santé avec l'attestation du médecin, le livret de famille ainsi que le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés. Pour les parents séparés apporter une fiche d'accord de l'autre parent avec la photocopie de la pièce d'identité ainsi que l'extrait de jugement s'il y a.

MERCI

La directrice de l'école primaire de Lieuran – Lès - Béziers